



DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE

Commune de PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du mardi 07 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de FOLELLI, sous la présidence de M Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme Marguerite BUCCI.

<b>Membres du conseil municipal : 27</b>	<b>Présents : 22</b>	<b>Absents : 5</b>	<b>Pouvoirs : 1</b>
--	----------------------	--------------------	---------------------

Présents : ANGELINI Nathalie, BRUNEAU Claudia, BUCCI Marguerite, CASTELLI Yannick, CERANI Rachel, CERVETTI Michel, EMANUELLI Jacques-Philippe, FINIDORI Joël, GANDOIN Sylviane, GOFFI Antoine-Joseph, LAURELLI Sébastien, LIMONGI Livia, MATTEI-BELGODERE Valentine, MITRIDATI Dominique, MORACCHINI Jean-Sylvestre, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, ROMAGNOLI André, SAMARTINI Jean-Félix, SOULLARD Patricia, SOULLARD Sylvie, SUZZONI Stéphanie.

Absents : CASANOVA Gérard, FRANCESCHI Jean-Marc, LEPORATI Maryline, LIMONGI André, MATTEI Dominique.

Pouvoirs : LIMONGI André donne pouvoir à LIMONGI Livia.

**Objet : Création des commissions communales et élections de ses membres**

Pour :	<b>23</b>
Contre :	
Abstention :	

Le Maire expose que l'article L 2121-22 du Code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de constituer des commissions composées exclusivement de conseillers municipaux.

Il précise que le nombre de commission est fixé librement par le conseil municipal et qu'elles se réunissent à l'initiative du Maire ou des membres qui les composent.

Il est également rappelé que ces commissions ont un rôle consultatif et ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.

**Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire décide de créer les six commissions suivantes :**

**COMMISSION DES FINANCES :**

Président : Dominique MITRIDATI

Membres : Marguerite BUCCI - Maryline LEPORATI - André ROMAGNOLI

**COMMISSION ANIMATION CULTURE ET COMMUNICATION :**

Présidente : Nathalie ANGELINI

Membres : Rachel CERANI - Valentine Mattei BELGODERE - Sylvie SOULLARD - Stéphanie SUZZONI - Livia LIMONGI - Joël FINIDORI.

**COMMISSION DE L'URBANISME DU CADRE DE VIE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL :**

Président : Sébastien LAURELLI

Membres : Patricia SOULLARD - Jean Marc FRANCESCHI - André LIMONGI - Jacques Philippe EMANUELLI - Muriel RAFFALLI.

**COMMISSION DES TRAVAUX :**

Président : Jean Félix SAMARTINI

Membres : Michel CERVETTI - Jean Sylvestre MORACCHINI - Joël FINIDORI

**COMMISSION SCOLAIRE SOCIALE ET DU MONDE ASSOCIATIF :**

Présidente : Sylviane GANDOIN

Membres : Marguerite BUCCI - Sandrine PAÇO DOS SANTOS - Antoine Joseph GOFFI - Joël FINIDORI - Livia LIMONGI - Nathalie ANGELINI.

**COMMISSION DU PERSONNEL :**

Président : Gérard CASANOVA

Membres : Claudia BRUNEAU - Joseph GOFFI - Dominique MATTEI

Le Maire est président de droit de l'ensemble des commissions municipales et peut déléguer la présidence à un adjoint ou un conseiller municipal.

La composition des commissions pourra être modifiée en tant que de besoin.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, et signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré le 07 avril 2026

**Le Maire**  
**Yannick Castelli**

